

[Type here]



EUROPEAN COMMISSION
NEIGHBOURHOOD AND ENLARGEMENT NEGOTIATIONS

DGA2. Southern Neighbourhood, Turkey, Migration/Refugees and Security issues
DGA2.01 Migration

Brussels,
NEAR.DGA.01/[REDACTED]/Ares(2021)

NOTE FOR THE ATTENTION OF [REDACTED],
[REDACTED] NEAR DGA2.01

Subject: Mission report of [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]
[REDACTED] to Tunis, 30 Jan -2 Feb 2023

Purpose of the Mission

The purpose of the mission was to:

- Participate in sub- committee Migration, Employment and Social Affairs
- Hold meetings related to ongoing programmes (EUTF and programmes in preparation (NDICI 2022/2023) including the official launch of the training Academy

We would like to thank colleagues in the Delegation for the excellent preparation of the mission and for their support throughout.

Summary of Discussions

Sub-Committee :

[REDACTED] the second
part, in the afternoon, to migration.

[REDACTED]

The EU presented the different initiatives underway including talent partnership, support to border management, support to fight trafficking in human beings and smuggling of migrants and support to returns and reintegration [REDACTED]

[REDACTED]

The conclusions (see Annex II) where prepared by the Tunisian side and validated by the EEAS and Commission)



Site visit with the GNM



Meeting with the Navy

[REDACTED]
[REDACTED] a meeting with the Navy was finally arranged on the support to search and rescue and the existing MRCC. The meeting took place in the MRCC and the representatives from the Navy underlined how they are managing most of the SAR operations, fully coordinating with the GNM for disembarkation and registration operations which are managed by the Ministry of Interior.

The Navy is constantly coordinating [REDACTED] on SAR operations and Tunisia is substantially contributing to search and rescue in the Mediterranean.

Conclusions and Recommendations

[REDACTED]

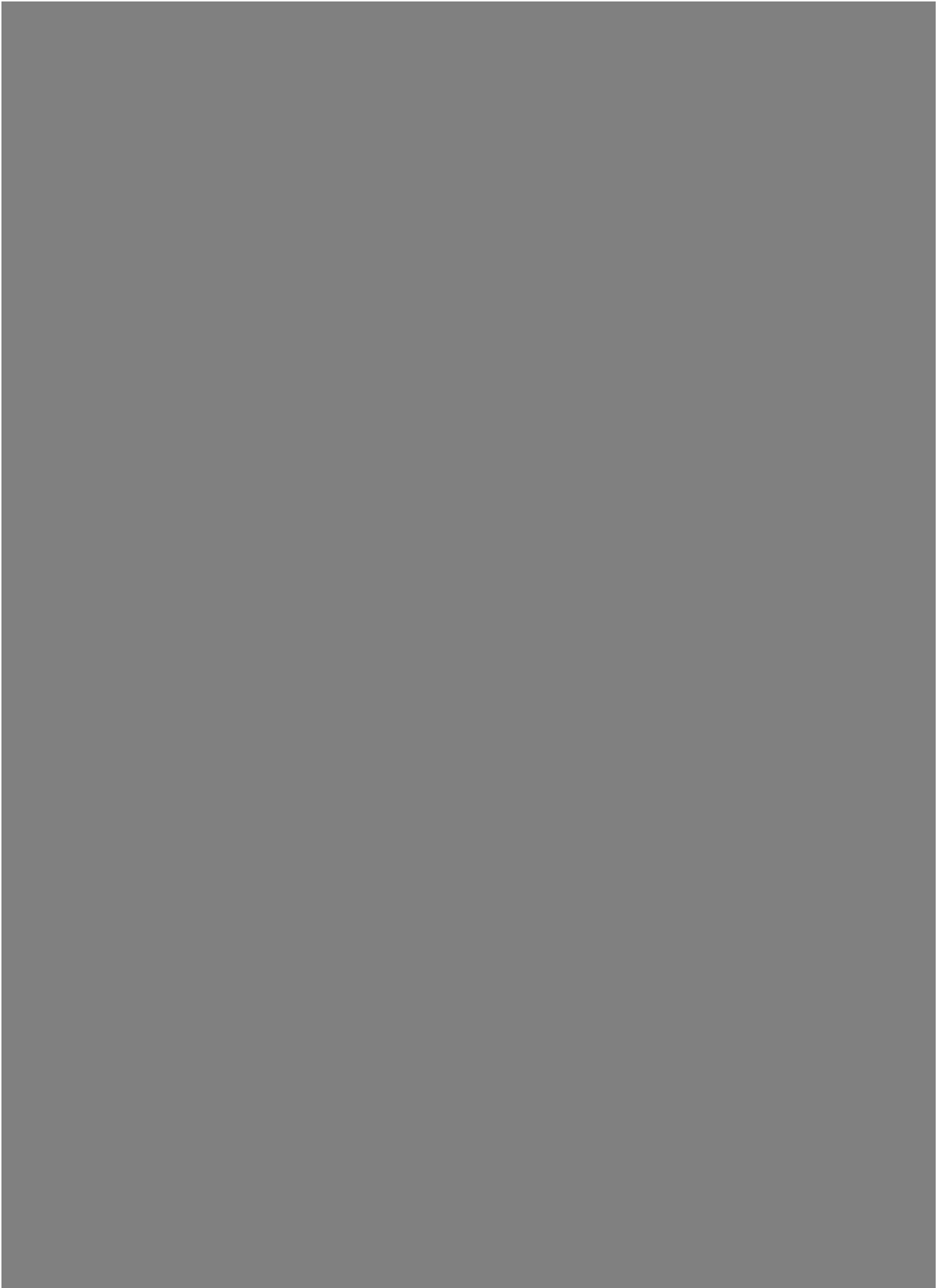
Meetings with GNM: follow up on the maintenance needs and overall improvement of operational capacities for the service.

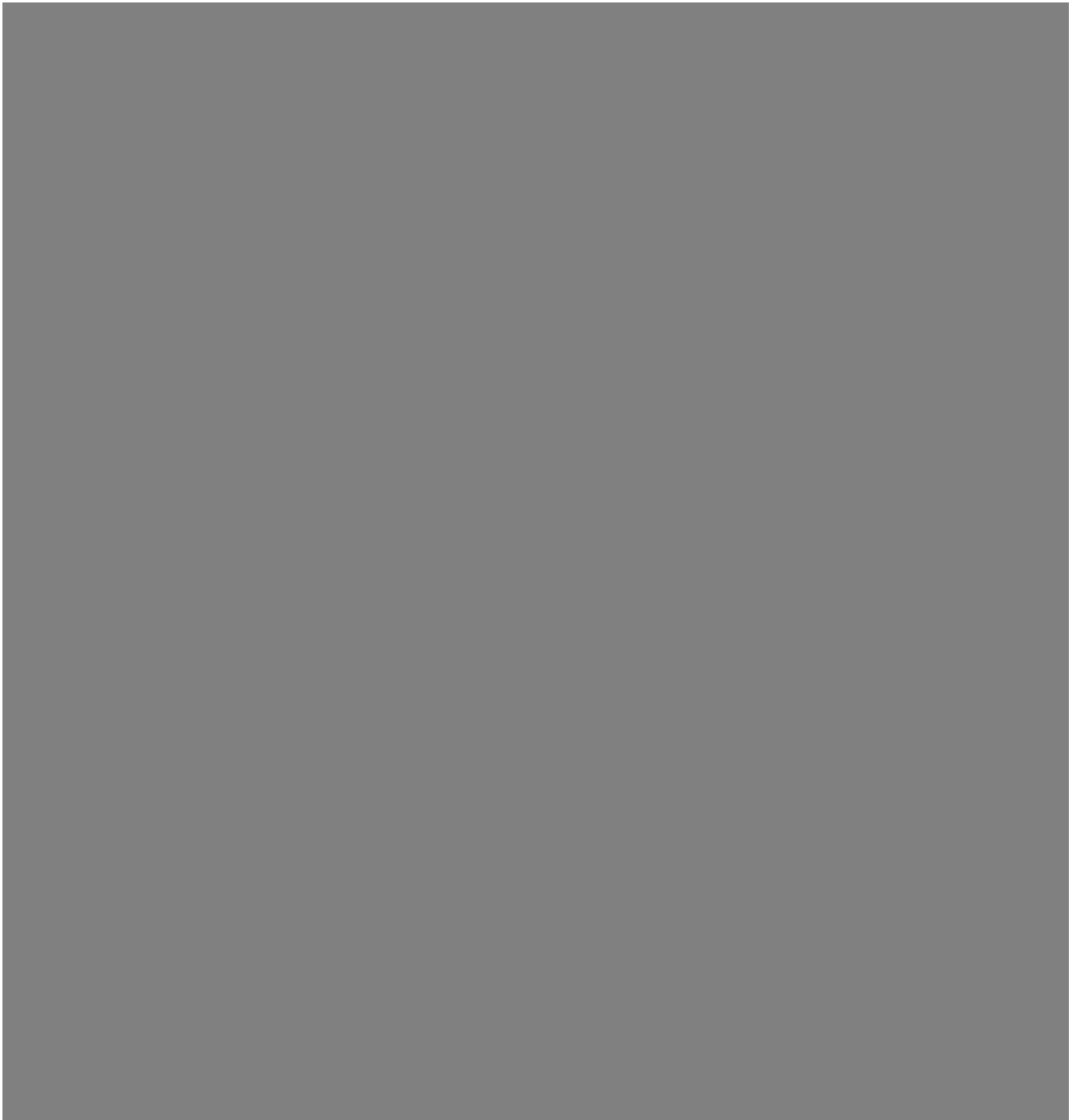
Meeting with the Navy: improve the communication channels so to better understand the needs and outline the different role of the GNM and Navy.

[e-signed]
[REDACTED]

c.c.: Type the recipient(s) you are copying to. Use Shift+Return to add lines.

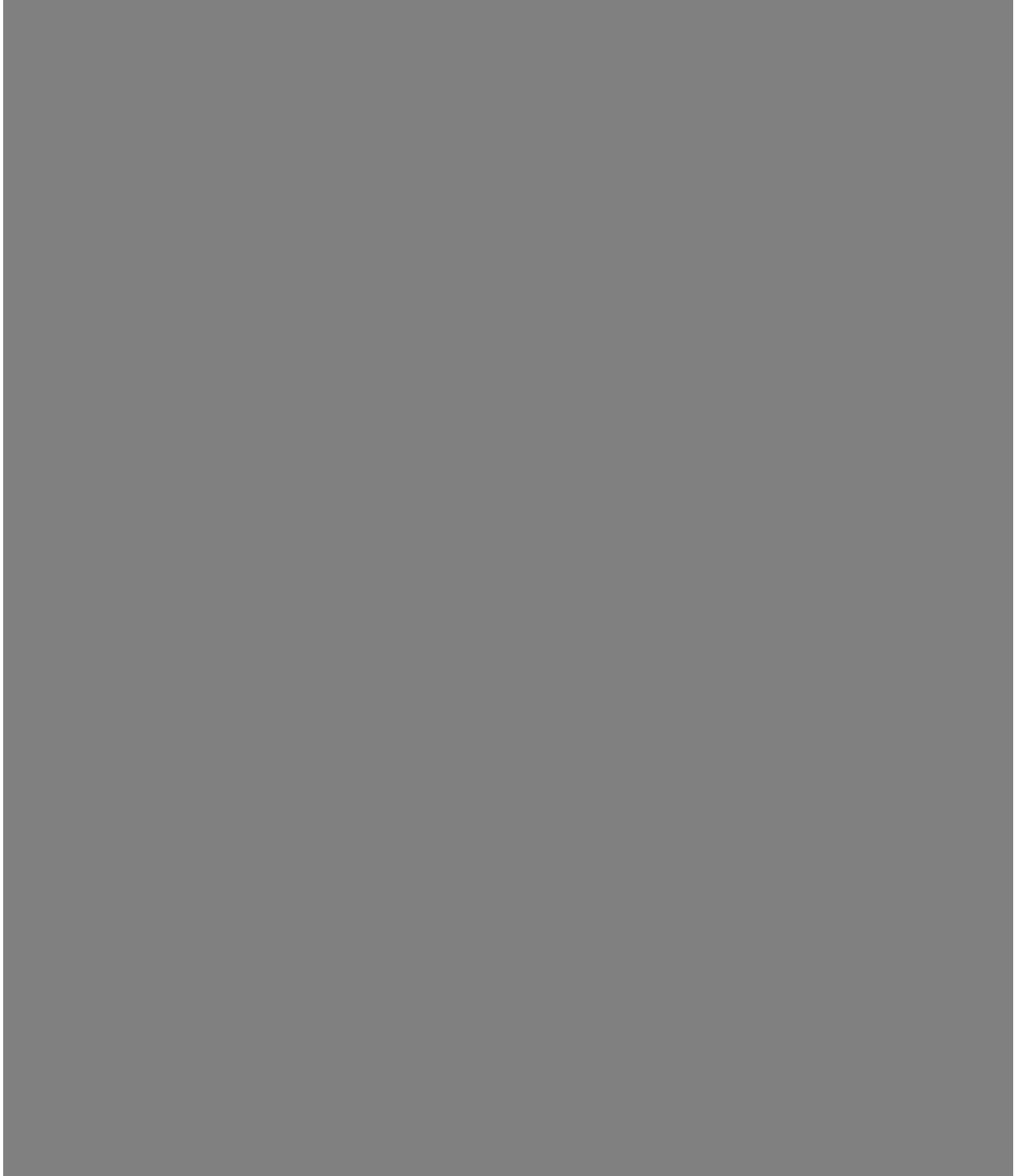
Annex I





Annex II

**Les conclusions opérationnelles de la 11^{ème} session du sous-comité
« Migration, Emploi et Affaires Sociales »
(Tunis, 31 janvier 2023)**



II- Coopération dans le domaine de la gestion de la migration :

1. Examen de la thématique migratoire en Tunisie et au sein de l'UE.

- Poursuivre l'approche globale multidimensionnelle de la coopération UE-Tunisie sur la migration, tout en soutenant le développement solidaire et l'employabilité dans les régions à fort potentiel migratoire et la création d'opportunités pour les jeunes à travers la promotion des voies légales de la migration.
- Discuter la problématique de la gestion des migrants irréguliers transitant par la Tunisie.

2. La gestion de la migration légale et de la mobilité : Partenariats de talents et examen de la question de la fuite des cerveaux.

- Approfondir les discussions avec l'UE et ses Etats membres en vue de promouvoir l'accès aux marchés de l'emploi des pays membres de l'UE pour les citoyens tunisiens et développer les compétences de façon circulaire et mutuellement avantageuse.
- L'accélération de l'octroi des visas de longue durée et permis de séjour pour les participants aux partenariats talents pourrait également être explorée.
- Organiser, dans les meilleurs délais, une table ronde sur le Partenariat de Talents entre la Tunisie, l'UE et les Etats membres concernés pour décider les métiers à cibler, les objectifs du partenariat talent et les prochaines étapes.
- Promouvoir un système de formation professionnelle en lien avec les besoins du marché du travail tunisien et l'initiation d'une coopération en matière de reconnaissance des diplômes, des compétences et des qualifications à travers une approche *Team Europe*.

3. Prévention et lutte contre la migration irrégulière, y compris celle en provenance de l'Afrique subsaharienne, et la gestion de frontières : défis, perspectives et coopération.

- Continuer les discussions sur le financement des besoins en équipements et de prise en charge, formation et opérationnalisation dans le cadre du renforcement des capacités tunisiennes de lutte contre la migration irrégulière.
- Augmenter les capacités de lutte contre le trafic illicite liée à la migration irrégulière.

- Assurer une meilleure coordination entre l'UE et ses agences compétentes, les autorités tunisiennes et les organisations internationales intervenant dans le domaine de la gestion des migrations, la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains en Tunisie. La Tunisie devrait être associée à toute décision clé prise dans ce cadre.
- Intensifier la coopération de la Tunisie avec l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes Frontex en matière de gestion et de sauvegarde des frontières et avec l'Europol pour la coordination et l'échange d'informations sur le trafic de migrants et la traite des êtres humains (y inclus via la finalisation d'un accord de travail entre l'agence et le Ministère de l'Intérieur).

4. Evaluation et suivi des opérations de retour, réadmission et réintégration socioprofessionnelle de migrants.

- Augmenter la coopération en matière d'aide au retour volontaire de migrants vers leurs pays d'origine et en améliorer la préparation pour une réintégration plus pérenne avec l'impératif d'accorder une importance aussi bien au volet social qu'au volet économique dans les projets d'aide au retour.
- Mieux coordonner les différents projets initiés dans ce domaine par les partenaires internationaux pour éviter les chevauchements et les doubles emplois.
- Etablir un dialogue renforcé entre la Tunisie et l'UE sur les enjeux de retour et de réadmission des Tunisiens vers la Tunisie.
- Améliorer la coopération dans l'identification des migrants en situation irrégulière, l'émission des documents de voyage et les opérations de retour.

5. Politiques d'asile et protection au sein de l'UE et en Tunisie

-
- Poursuivre et intensifier la coopération de la Tunisie avec l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), in particulier par le biais de la participation de la Tunisie au projet régional géré par l'agence.